



de Thomas Jenkoe

Nous sommes en Flandre, tout près de la frontière belge, à la Grande-Synthe, ville-champignon limitrophe de Dunkerque : entre le premier port industriel de France, sa gare de triage, les grandes lignes ferroviaires, Paris, l'Europe du nord et l'Angleterre. Dans ce territoire bouleversé par les guerres, l'industrialisation a entraîné la construction, le plus vite possible et n'importe comment, d'immeubles médiocres où s'est entassée rapidement une population ouvrière venue de Pologne, du Maghreb ou de Turquie. Si l'on ajoute la crise industrielle plus récente, le chômage et le trafic des drogues dures venues des Pays-Bas, on a les principaux éléments d'un paysage social catastrophé. Pauvreté ouvrière, racisme des pauvres Blancs, antisémitisme des Arabes, violence meurtrière l'emportent sur les solidarités d'autrefois et transforment la Grande-Synthe en enfer.

C'est ce que nous montre le film de Thomas Jenkoe – il a tourné en 2014, avant l'arrivée massive des réfugiés kurdes, la volonté du maire de les sortir de la boue dans laquelle ils vivaient et la construction du camp par Médecins du Monde. Il s'arrête sur le paysage désolant, les sols défoncés, mais aussi sur la beauté électrique du port, de la mer du Nord et des enclaves de forêt qui subsistent.



Rappel des titres des films soutenus depuis le début de 2016.

“This is my land” de Tamara Erde

“Le Vent de la révolte” et “Persisting Dreams” primés par la LDH au Festival international du film des droits de l'Homme de Paris

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanc - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:
<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.



L'émission de juillet préparée par notre section, en la personne d'Eskender, et consacrée au Collectif Austerlitz, sera diffusée le vendredi 29 juillet et non pas le 1er juillet comme annoncé dans le précédent numéro de ce journal.

L'émission du 1er juillet a été préparée par la section Paris 14/6. "Un jour il inventa l'argent, ce démon très intelligent qui sut comprendre la valeur d'un bout de papier."

A écouter sans modération.

“No land's song” d'ayat Najafi

“Leave to remain” de Bruce Goodison

“Merci Patron” de François Ruffin

“L'homme qui répare les femmes. La colère d'Hippocrate” de Thierry Michel et Colette Braeckman

“Contre-pouvoirs” de Malek Bensmail

“Je suis le peuple” d'Anna Roussillon

Comme chaque année notre section sera présente au Forum des associations du 5ème le samedi 3 septembre à la Mairie du 5ème.

Le forum des associations du 13ème aura lieu le samedi 10 septembre et notre section y sera aussi présente.

Les bonnes volontés seront les bienvenues !

PROCHAINE REUNION DE SECTION JEUDI 8 SEPTEMBRE

thème prévu : l'immigration

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:

contact :
Hadrien : hadrien-12@live.fr

“La sociologue et l'ourson” d'Etienne Chaillou et Mathias Théry

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



n° 59 - juillet 2016

"Exilé-es, réfugié-es, migrant-es et sans papiers. Une cartographie du non-accueil”

Le Collectif de soutien aux migrants d'Austerlitz continue de travailler. Une carte traumatique des campements parisiens est en cours d'élaboration depuis plusieurs semaines grâce aux compétences des différentes associations associées au sein de ce collectif et à des bonnes volontés disponibles.

Un premier évènement de dévoilement de la carte traumatique est prévu lundi 11 juillet au Point éphémère, vous trouverez ci-dessous le texte de l'invitation.

Lors de cette porte ouverte les gens pourront découvrir la carte en cours sous forme papier et sous forme animée, écouter quelques témoignages de migrant.es qui reviennent sur les lieux des campements. Un intervenant de Médecins



du Monde expliquera ce qu'est le traumatisme du campement. Les dessins de Laura seront présents et les visiteurs seront initiés « à la naissance d'un campement » par le CPSE.

Invitation :

Carte traumatique des campements parisiens depuis juin 2015'

Porte ouverte au Point Éphémère
Salle d'exposition - 200 Quai de Valmy - 75010- Paris
Métro Jaurès (lignes 5, 2 et 7 bis) • Louis Blanc (ligne 7)
Bus 26 /46 / 48
Lundi 11 juillet de 14H à 21H
Entrée libre et libre circulation

« ...Mais la Ville de Paris, pourra t-elle faire table rase, à grand coup de barrières, de plus d'un an d'une histoire « traumatique » qui s'est jouée dans ses rues, sur ses places, dans ses jardins, sur ses trottoirs, ses quais et dans un déni politique sans précédent ? Ou bien pourrons-nous, ensemble, faire en sorte que tous ces récits accumulés dans l'espace public parisien deviennent source de réparation et d'élaboration d'un véritable espace commun? C'est dans l'espoir de répondre à ces questions, que nous convions chacune et chacun, citoyen-es,

opérateurs publics, élu-es, spécialistes de la ville et de l'immigration, humanistes et humanitaires, militant-es, bénévoles, passant-es ... à pousser la porte du Point Éphémère et à venir découvrir le Paris des exilé-es et partager cette autre réalité parisienne. Nous y dévoilerons « une carte traumatique de Paris » celle des campements et squats constitués autour des migrant-es, réfugié-es, et exilé-es depuis juin 2015. »

Projet à l'initiative des collectifs :

CPSE// Collectif de soutiens 5ème/13ème aux migrant-es du quai d'Austerlitz// Le BAAM// Collectif La Chapelle Debout



Lanceurs d'alerte !

L'avocat William Bourdon, défenseur de la cause des droits de l'homme et des libertés publiques et fondateur de l'association Sherpa (voir encart en fin d'article) a tenu le 2 juin une conférence intéressante sur les lanceurs d'alerte. A cette date se tenait au Luxembourg le procès de l'affaire dite Luxleaks, dont le verdict n'a été rendu que le 29 juin. Après un rappel historique de la présence de citoyens défenseurs de l'intérêt général, William Bourdon cite une action citoyenne, d'intérêt général, dénuée de tout intérêt personnel et bien connue du public, celle d'Irène Frachon. L'engagement citoyen de cette pneumologue, compétente et courageuse, a permis que soit dénoncé le scandale sanitaire du Médiateur commercialisé par les laboratoires Servier. Le jugement du tribunal de grande instance de Nanterre a estimé que les laboratoires Servier étaient civilement responsables quant à la « défectuosité » de ce médicament coupe-faim, jugement confirmé en appel le 14 avril 2016 par la cour d'appel de Versailles. Ce jugement a reconnu ainsi les victimes comme telles et a permis que leurs caisses d'assurance maladie soient remboursées des frais engagés

Certains lanceurs d'alerte n'auraient-ils pas été antérieurement considérés comme des délateurs ? Comment considérer que certains d'entre eux dénoncent dans le souci de l'intérêt général des pratiques frauduleuses ? Comment le droit peut-il intervenir pour les protéger ?

William Bourdon rappelle la situation de précarité, dévoilée par la presse, d'une ancienne cadre d'UBS. Coupable d'avoir refusé de détruire des documents qui mettent en lumière l'évasion fiscale de la société, Mme S. Guibaud, licenciée, ne retrouve pas d'emploi. Pourtant le fisc va retrouver 38.000 comptes numérotés abritant des milliards d'euros.

Comment définir les contours de la protection de ces lanceurs d'alerte qui dénoncent des faits hautement nuisibles à l'intérêt général sans être pour autant illégaux ? (cf Antoine Delcourt et Raphaël Haët, à l'origine d'une partie des Luxleaks). Comment protéger ces citoyens qui, en quelque sorte, pratiquent une désobéissance civile et consolident l'urgence citoyenne de lutter efficacement contre l'évasion fiscale perçue de plus en plus comme universellement et directement à l'origine de la privation de ressources publiques ?

Comment comprendre que la notion de lanceur d'alerte ne s'impose pas dans le débat public ?
William Bourdon termine en présentant les avancées des propositions de la loi Sapin 2 qui permettrait la transparence fiscale, et ébaucherait la protection des lanceurs d'alerte.

Le jugement dans l'affaire dite Luxleak est éclairant sur une évolution possible. Deux collaborateurs du cabinet PWC, ayant agi séparément, sont accusés de vols et violation du secret professionnel. Le journaliste de Cash investigation est poursuivi pour complicité de violation du secret des affaires et du secret professionnel
Il n'y a pas lieu, ici, de faire un rapport du jugement mais de noter un attendu du jugement très important.
Le tribunal a reconnu que les révélations de ces deux collaborateurs ont contribué à une plus grande transparence et équité fiscale et ont agi dans l'intérêt général et contre les pratiques d'optimisation fiscale, moralement douteuses et sont donc considérés comme des lanceurs d'alerte.

Depuis le projet de loi a été examiné à l'Assemblée et donne une définition plus claire du lanceur d'alerte « Il révèle ou témoigne, dans l'intérêt général et de bonne foi, d'un crime ou d'un délit, de manquements graves à la loi ou au règlement, ou de faits présentant des risques ou des préjudices graves pour l'environnement, la santé ou la sécurité publiques. » La protection des lanceurs d'alerte a été renforcée.
Le sénat l'a examiné à son tour et on peut craindre qu'il ne soit édulcoré.

Une bonne nouvelle :
Le 4 juillet la Cour de cassation précise pour la première fois que le licenciement d'un salarié est nul s'il a été prononcé pour avoir relaté ou témoigné, de bonne foi, de faits dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions et qui, s'ils étaient établis, seraient de nature à caractériser des infractions pénales.

Rappelons que le sujet des lanceurs d'alerte est revenu dans l'actualité grâce à "John Doe" le lanceur d'alerte anonyme des Panama papers.
Un sujet loin d'être clos et il sera intéressant d'y revenir lors d'une réunion de section. Qu'en pensez-vous ?

compte-rendu d'Alice Bertin

Sherpa, association loi 1901 basée à Paris, a été créée en 2001 en vue de protéger et défendre les populations victimes de crimes économiques.
L'association rassemble des juristes et des avocats venus de divers horizons, et travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations de la société civile à travers le monde.
Les activités de Sherpa reposent également sur le généreux soutien



NUIT DEBOUT

La Ligue des droits de l'Homme, fédération de Paris, salue la vigueur et l'originalité de ce mouvement, auxquels participent de nombreux militants parisiens de la LDH (en particulier la section Paris 10/11, mais pas seulement), qui y animent une commission « Droits de l'Homme et démocratie » dont les travaux ont porté successivement sur :

- L'état d'urgence et la loi « Urvoas » (21/05)
 - Les violences policières (28/05)
 - La liberté d'expression et le droit d'informer (11/06)
- Dans ce cadre, Nuit debout poursuit également l'élaboration collective de deux documents :
- le Manifeste qui analyse le fonctionnement et les principales orientations de ce mouvement
 - Le Cahier de doléances qui recueille une série de propositions et de réflexions sur le fonctionnement de la
- <http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org) - [téléphone : 06 42 72 87 63](tel:0642728763) - [facebook.com/dhparis513](https://www.facebook.com/dhparis513)

démocratie dans notre pays.

Ces documents pourront nourrir utilement des propositions pour offrir des perspectives à notre démocratie.
Parallèlement, des travaux visant à définir des outils de dialogue démocratique à grande échelle, sont en cours d'élaboration, ce qui illustre l'intérêt et la vitalité de ce mouvement.
Profondément attachés à la liberté d'expression, la Ligue des droits de l'Homme, fédération de Paris, confirme son soutien à ce mouvement et demande avec force aux autorités compétentes de garantir les conditions qui permettent la poursuite de cette expression démocratique.

Paris, le 29 juin /121 mars 2016



Des nouvelles du collectif « Sortir de l'état d'urgence » :
Les dernières réunions ont réuni peu de personnes du fait de réunions et manifestations en d'autres lieux. Avec la fin prévisible de l'état d'urgence fin juillet (la loi Urvoas ayant pérennisé certaines dispositions de l'état d'urgence) se pose la question de la poursuite de ce collectif.
Le tract sur la loi Urvoas est très apprécié.



Le 1er juillet 2016 soit un an après le Tribunal d'opinion du 27 juin 2015, **l'Etat et les collectivités territoriales sont définitivement condamnés pour violation des droits et discriminations envers les enfants Roms.**
Pour connaître le verdict final : http://romeurope.org/IMG/pdf/premier_juillet_2016_sentence_definitive_-_tribunal_d_opinion.pdf
et en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=y8LOwB1Cqek>



QUELQUES SUGGESTIONS POUR DES VACANCES MILITANTES

Au festival d'Avignon du 7 au 30 juillet 2016

Je reviens de la vérité,
de Charlotte Delbo

par la Compagnie Propero Miranda dans une mise en scène de Agnès Braunschweig.

Avec Edith Manevy, Caroline Nolot et Agnès Braunschweig.



Les silhouettes des trois comédiennes se détachent sur un cercle immaculé, elles font résonner les paroles des résistantes déportées, dans la langue dense et lumineuse de Charlotte Delbo.
Salle Roquille, 3 rue Roquille, Avignon
tous les jours à 13h (relâche les mardis)

“La femme comme champ de bataille”
de Matéi Visniec

par la Compagnie Faut Plancher de Créteil

Quelque part en Allemagne, une clinique face au lac de Constance. Dorra, jeune bosniaque a été victime d'un viol, stratégie militaire visant à anéantir l'ennemi. Kate, psychologue américaine est venue là pour soutenir les équipes qui ouvrent les charniers. L'Américaine traumatisée perd pied, la Bosniaque, lucide, verbalise l'horreur des nationalistes fous. L'enfant du viol est la pierre d'achoppement de ces identités volées.
Dans le OFF à l'espace Alya à 14h



à Besançon du 6 au 9 juillet : Université d'été d'Attac.



à Bayonne du 15 au 17 juillet

6e Forum international contre les Grands Projets Inutiles et Imposés : <http://forum-gpii.com/fr/programme/>



à Saint-Amand-Roche-Voisine du 29 au 31 juillet 2016

Festival « La Belle Rouge ! » - Compagnie Jolie Môme, <http://cie-joliemome.org/?p=1694&>



à Metz du 1er juillet au 30 septembre 2016,

Une grande exposition sur les Droits de l'Homme qui sera visible tout l'été, en plein air, square du Luxembourg.



Et partout en France, en Europe, et même plus loin:

Signez des pétitions :

[Défendons les défenseurs des droits de l'homme en Israël !](#)

sur le site de RESF :

<http://www.educationsansfrontieres.org/petitions>



Ecoutez la radio, ça s'écoute n'importe quand, n'importe où, sur la plage ou ailleurs, sur sa tablette ou son téléphone mobile :

- les émissions de radio libertaire : l'invité du vendredi, mais pas seulement : <http://media.radio-libertaire.org/>
- “Sur les routes de l'exil” par Marie Richeux du 25 au 29 juillet de 9h à 11h sur France Culture
- “Women's power : les nouveaux féminismes” par Charlotte Bienaimé du 22 au 26 août de 9h à 11h sur France Culture



Lisez :

“Le procès des droits de l'homme” par Justine Lacroix et Jean-Yves Pranchère (Ed. du Seuil) : deux chercheurs belges retracent l'histoire de la critique des droits de l'homme.



Le rapport de l'Observatoire de la migration des mineurs “Dans l'intérêt supérieur de qui ?”

à télécharger : <http://www.infomie.net/spip.php?article3145>



VILLES NOMADES, histoires clandestines de la modernité, Stany Cambot pour Echelle Inconnue, 2016, Association Culturelle Eteropia France.

Le livre démonte toutes les idées reçues sur les populations dites nomades, faisant la différence entre errants et nomades, entre vie vagabonde et vie/ville foraine. L'auteur explique comment dans l'opposition entre vie sédentaire, dominante depuis le néolithique et qui sera peu à peu formalisée par la naissance de l'Etat, le récit de la vie nomade devient celui du contrôle, de l'exclusion et de la fuite. Il distingue aujourd'hui différentes formes de nomadisme, celle des caravanes, des camions, celle de la mobilité ouvrière, dans des espaces non aedificandi qui représentent « une ville nomade, mobile légère... une ville sans nom d'un peuple sans nom que langue politique et médiatique pourtant nomme : Rom, Gitan, Réfugié, Manouche, Tzigane.. ville de l'étranger en somme ». Il décrit le développement de ce contôle, sorte de guerre du bannissement, rappelant le carnet anthropométrique obligatoire pour les nomades, qui sera remplacé en 1960 par le carnet de circulation et montre comment l'appropriation réglementée de l'espace urbain fait disparaître la ville foraine et ses récits, au profit de la mesure et de la délimitation. La ville cadastrée qui sera marquée par le colonialisme, le capitalisme et l'urbanisme contemporain, développera une idéologie spatiale dominante permettant de fonder la fiction d'une identité collective et transformant le voyage en exode.

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org) - [téléphone : 06 42 72 87 63](tel:0642728763) - [facebook.com/dhparis513](https://www.facebook.com/dhparis513)

C'est un ouvrage engagé, passionnant, qui est à la fois très accessible et plein de références et qui nous parle des problèmes que la LDH soulève à propos des gens du voyage.

« Groupe .indiscipliné de recherche et de création, autour des notions d'invisibles des villes et de leurs représentations, qui se consacre aux urbanités minoritaires, alternatives ou émergentes ainsi qu'aux populations non prises en compte ou discriminées en raison d'un mode de vie minoritaire... » telle est la présentation qui nous est faite, en couverture, d'Echelle Inconnue, fondé en 1998.

notes de lecture de Sylvie Clavel



Le journal trimestriel de documentation politique Après-demain vient de publier son numéro de juillet **“Migrations et asile : l'Europe à l'épreuve”.**

Si l'Europe est à l'épreuve ce n'est pas tant d'une crise des migrants ou des réfugiés que d'une crise des institutions, des législations, des valeurs, de la solidarité ... du politique. Après-demain livre des analyses invitant chacun à assumer ses responsabilités, à voir ici une occasion d'apporter une réponse aux enjeux démographiques et économiques, à réaffirmer des valeurs fondamentales de solidarité et de respect des droits de l'homme ainsi qu'à reconstruire sur des bases nouvelles (P. Joxe, C. Wihtol de Wenden, F. Tiberghien).

Cette situation, inédite par son ampleur, a révélé les faiblesses de la législation européenne de dissuasion (P. Henry, C. Balleix, M. Tubiana, S. Fine, P. Wannesson). Que cela plaise ou non, indigne ou révolte, de la Syrie à Calais en passant par la « route des Balkans » (J. Krulic), au gré des fermetures de frontières, malgré les politiques de dissuasion, les migrants affluent sur le chemin de l'exil, fuient la guerre, parfois au péril de leur vie. Fuir la guerre pour trouver la misère. D'autres quittent la misère, au péril de leur vie, pour la retrouver sur l'autre rive (F. Souiah). Pour la santé, pour l'éducation, dans l'espoir de vivre mieux, de trouver un avenir meilleur, moins miséreux, l'homme migre (N. Majidi, L. Al Ardah-Miri).

Soutenues ou pourfendues par les politiques nationales ou européenne, la société civile se mobilise et les initiatives citoyennes pour l'accueil des migrants s'organisent et se multiplient (I. Grau, M. Bassi).

Le défi de l'intégration pourra être relevé malgré les difficultés économiques et sociales si la stigmatisation des groupes vulnérables ne grandit pas avec la précarisation croissante ; les immigrés et les jeunes ne sont pas tant les acteurs que les victimes des maux d'une crise multiforme (F. Piantoni).



Et enfin:

Une proposition à examiner : <http://danactu-resistance.over-blog.com/2016/07/en-finir-avec-les-controles-au-facies-en-offrant-aux-policiers-des-stylos.html>



Le projet « L'art est une arme de construction massive » se découvre en vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=qsbpRGNyWys>

Des reproductions de l'œuvre finale sont en vente [sur la boutique en ligne de la LDH](#) au prix de 8 euros. L'original sera vendu aux enchères ultérieurement. Les sommes récoltées permettront de financer les actions et projets de promotion et de défense des droits de l'Homme développés par la LDH.